

ASIVJ

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE JOUX
Conseil intercommunal

Législature 2021-2026

PROCES-VERBAL DE L'ASIVJ n°2

SEANCE DU JEUDI 24.03.2022/19h00

HOTEL DE VILLE DU LIEU

Présidence : Didier Vaucher-de-la-Croix

Présences :

Codir : Sylvie Aubert Brühlmann, Raffaella Cantone-Meylan, Carole Harlé-Voutaz

Présents : Claude Piazzini, Steve Desarzens, Eloïse Golay, Isabelle Jossevel, Alexandra Ducommun, Marielle Tripet.

Isabelle Piguët, Kunz Béatrice, Marc Ferrari, Ana Cadau, Rahma Mangin, Stéphane Reymond, Frédéric Guyon, Jean-Luc Lecoultre, David André.

Julien Gross, Mathieu Rochat, Sylvia Piccinin Loutan, Claudia Martignier, Julien Viquerat, Lespagnol Arthur.

Stephan Naddeo, directeur EPS/ Yves Chenaux, boursier ASIVJ/Astrid Mignot, Secrétaire générale ASIVJ/Christine Rochat, secrétaire assemblée.

Excusés : Patrice Golay

Sophie Matthey-Pierret

Public : 0 personne

Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
 2. Assermentation
 3. Adoption du PV de la séance du 23.09.2021
 4. Communication du Président
 5. Renouvellement du bureau (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)
 6. Renouvellement de la Commission de gestion (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)
 7. Communications du Comité de direction
 8. Préavis no 1/2022 - Rapport de gestion - Comptes 2021
 9. Rapport de la commission de gestion
 10. Préavis no 2/2022 - Augmentation du budget 2022
 11. Rapport de la commission de gestion
 12. Divers et propositions individuelles
- rappel des dates : 06.09.2022/18h00/com. de gestion
22.09.2022/19h00/CI ASIVJ

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun. La secrétaire procède à l'appel.

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté, avec inversion des points 8-9 et 10-11.

2. Assermentation

Le Conseil communal de l'Abbaye a nommé Mme Marielle Tripet en remplacement de Mme Mathilde Guhl démissionnaire.

Le président procède à son assermentation au sein de l'ASIVJ. Madame Tripet est priée de s'avancer afin de prêter serment. Elle peut ainsi participer au débat et voter.

3. Adoption du PV de la séance du 23.09.2021

Le PV est accepté avec remerciements à la secrétaire.

4. Communication du Président

Le président rappelle la démission de Mme Guhl.

Il évoque également la visite annuelle de l'association par Monsieur le Préfet, Etienne Roy. Ce dernier demande que les délégués communaux informent leurs conseils respectifs des décisions prises au sein de l'ASIVJ.

Le président du Conseil communal du Chenit s'est approché du soussigné afin de faire connaître l'association scolaire aux conseillers communaux.

Mme Cantone Meylan demande si une date a été fixée.

Le président informe qu'il n'y a pas de date définie et qu'il réfléchit sur les démarches à entreprendre.

5. Renouvellement du bureau (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)

N'ayant pas reçu de démission, le président propose de reconduire les membres du bureau.

Il demande si un membre souhaite une modification et met en votation cette proposition qui est acceptée par l'assemblée.

Le bureau sera composé de :

MM. Patrice Golay, Jean-Luc Lecoultre, scrutateurs

Mmes Alexandra Ducommun, Claudia Martignier, scrutateurs suppléants

M. Julien Gross, vice-président

M. Didier Vaucher-de-la-Croix, président

Mme Christine Rochat, secrétaire

Il remercie ces personnes et se réjouit de les retrouver prochainement pour la nomination d'éventuelles commissions.

6. Renouvellement de la commission de gestion (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)

N'ayant pas reçu de démission, le président propose de reconduire les membres de la commission de gestion.

Il demande si un membre souhaite une modification et met en votation cette proposition qui est acceptée par l'assemblée.

La commission de gestion sera composée de :

Mmes Eloïse Golay, Béatrice Kunz, Sylvia Piccinin Loutan

MM. Steve Desarzens, Marc Ferrari, Stéphane Reymond, Arthur Lespagnol

7. Communication du Comité de direction

Mme Sylvie Aubert Brühlmann, présidente du Codir, souhaite apporter les informations suivantes :

- Le Conseil communal du Chenit a, dans sa séance de hier soir, accepté le déménagement de l'UAPE Le Chat Botté aux Flocons d'Or (Cantonnette) au Brassus et sa mise en conformité.
- Au 1^{er} mars, Mme Marie Barradeau, a été engagée comme support administratif de l'ASIVJ. A la médiathèque, une stagiaire, Mme Marion Jeanneaux, a été engagée jusqu'à l'été. Deux nouvelles personnes viendront compléter le personnel cet été.

Elle cède la parole à M. Stephan Naddeo.

Ce dernier souhaite rassurer et étouffer la rumeur d'une fusion de l'EPS de la Vallée avec l'établissement de Vallorbe.

8. Rapport de la commission de gestion - préavis 1/2022

Le président demande si tout le monde a bien reçu le rapport. Il demande si l'assemblée souhaite sa lecture. Ce n'est pas le cas, il propose de lire les têtes de chapitres des comptes 2021 et demande que les questions soient posées au fur et à mesure.

Compte 512.3111 : M. Lecoultre demande pourquoi il y a un écart d'env. CHF 7'500.00 entre les chiffres mentionnés en page 8 du préavis et les comptes ?

Mme Aubert Brühlmann répond qu'il s'agit d'un compte uniquement créé pour l'acquisition des ANF, qu'il s'agit du coût effectif. Elle informe que le coût de l'acquisition des ANF est en-dessous du budget prévu.

Le président termine la lecture et demande s'il y a des questions.

Ce n'est pas le cas, il met en votation séparément les conclusions du rapport de gestion

1. Approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2021

2. Accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité de direction et au boursier

3. donner décharge à la commission de son mandat

Ces dernières sont acceptées à l'unanimité.

9. Préavis 1/2022 - comptes 2021

Faisant suite au rapport de la commission de gestion et à l'acceptation de ses conclusions, les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité. Les conclusions du préavis sont :

1. approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2021
2. accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité de direction et au boursier.

Une discussion générale est ouverte, la parole n'est pas demandée.

10. Rapport de la commission de gestion - préavis 2/2022

Le président demande à la rapportrice, Mme Piccinin Loutan, de lire la fin de son rapport. Il remercie Mme Piccinin Loutan pour ses rapports très complets et met en votation séparément les conclusions du rapport :

- 1) adopter l'augmentation du budget de l'année 2022 tel que présentée, soit :
Charges supplémentaires CHF 66'809.00 ce qui porte le budget à CHF. 5'102'009.00
Déficit supplémentaire CHF 66'809.00 ce qui porte le montant des charges totales des communes à CHF. 4'231'009.00

- 2) donner décharge à la commission de son mandat.

Les conclusions sont acceptées à l'unanimité.

11. Préavis 2/2022 Augmentation du budget 2022

Où le rapport de la commission de gestion et l'acceptation de ses conclusions, celles du préavis 2/2022 sont acceptées à l'unanimité, à savoir :

Adopter l'augmentation du budget de l'année 2022 tel que présenté soit :

- Charges supplémentaires CHF 66'809.00 ce qui porte le total à CHF. 5'102'009.00
Déficit supplémentaire CHF 66'809.00 ce qui porte le montant total à charge des communes à CHF 4'231'009.00

Une discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

12. Divers et propositions individuelles

- M. Reymond demande si des réfugiés ukrainiens sont accueillis à l'école et si oui, quelles aides sont mises en place ?

M. Naddeo répond qu'à ce jour 2 familles sont arrivées avec 5 jeunes filles - 2 ne sont plus en âge de scolarité mais l'une d'elles sera quand même intégrée en 11S.

Des cours intensifs de français leur sont donnés et une enseignante a été engagée, Mme Anastasia Schlüchter. Dès la semaine prochaine, elles seront intégrées dans une classe ; elles ont déjà rencontré leurs camarades et vu leur future classe.

A ce jour, 47 enfants sont inscrits dans les écoles du canton.

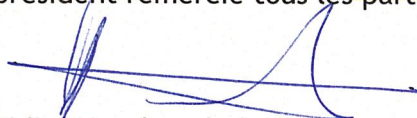
M. Reymond remercie la direction pour tout ce qui est mis en place.

- rappel des dates :

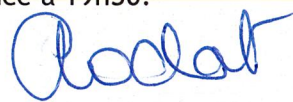
06.09.2022/18h00/com. de gestion

22.09.2022 CI ASIVJ. Le président demande à modifier l'horaire, soit 19h30.

Le président remercie tous les participants et clôt la séance à 19h50.



Didier Vaucher-de-la-Croix
Président



Christine Rochat
Secrétaire

Le Sentier, le 29.03.2022/roc